

ANNEXE

COLLEGES	DATE DU CA	OBJET	MOTIFS
Les Bartavelles Marseille	3 juillet 2018	DBM N°4	Virement de crédits entre le service administration et logistique et opération en capital. Les écritures n'ont pas été prévues en recettes. En conséquence, le virement est refusé.
André Malraux Marseille	15 novembre 2018	DBM N°10	Le prélèvement sur fonds de roulement de 15 000 € est diminué à 9 628 € en raison de l'attribution d'une subvention complémentaire de fonctionnement de 9 628 € attribuée à la commission permanente du 14 décembre 2018.
Germaine Tillion Marseille	29 novembre 2018	DBM N° 4	Virement de crédits entre le service opération en capital et le service administration et logistique. Les écritures n'ont pas été prévues en recettes. En conséquence, le virement est refusé.
Germaine Tillion Marseille	29 novembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 69 520 € et non pas de 66 540 €.
Louis Michel Marseille	29 novembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 85 642 € et non pas de 85 572 €.
Darius Milhaud Marseille	26 novembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 83 227 € et non pas de 86 577 €.
Roy d'Espagne Marseille	03 décembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention d'équipement allouée est de 8 880 € et non pas de 8 800 €.
André Chénier Marseille	4 décembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention relative à la baisse du forfait demi-pension a été compté deux fois, soit 13 3776 € de trop.
Gaston Defferre Marseille	6 décembre 2018	Budget 2019	Le budget n'a pas été approuvé par le conseil d'administration.
Miramaris Miramas	3 décembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 82 261 € et non pas de 87 732 €.
Jean Ghéhenno Lambesc	6 décembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention d'équipement allouée est de 8 590 € et non pas de 8 050 €.
Moustier Gréasque	29 novembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 54 452 € et non pas de 45 284 €.
Marc Ferrandi Septèmes les Vallons	04 décembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention d'équipement allouée est de 8 040 € et non pas de 4 000 €. Le montant de la subvention relative à la baisse du forfait demi-pension a été omis (soit 25 578 €).
Roquepertuse Velaux	6 décembre 2018	Budget 2019	Le montant de la subvention de fonctionnement allouée est de 63 914 € et non pas de 75 540 €.